

POINT FORT

«La loi sur le CO2 est très libérale, incitative et ne comporte pas d'interdictions»

VOTATION. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga est en campagne pour convaincre le peuple d'approuver le 13 juin cette révision, pivot de la stratégie climatique 2050 de la Suisse.

Philippe D. Monnier

Au terme de presque trois années de délibération, le Parlement a approuvé en septembre 2020 la révision de la loi fédérale sur le CO2. Ses buts: permettre à la Suisse de réduire d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre de 50% par rapport au niveau de 1990 et servir sa stratégie climatique à long terme qui vise l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Puisqu'un référendum contre cette loi a abouti, le peuple sera appelé à voter le 13 juin prochain. Entretien avec Simonetta Sommaruga, la conseillère fédérale en charge du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

LES EFFORTS DES AUTRES PAYS

■ **La lutte contre le réchauffement climatique exige un effort mondial, y compris de la part des grandes nations. Que pensez-vous des efforts fournis par ces grands pays?**

Tout d'abord, le retour des Etats-Unis dans l'Accord de Paris est une bonne nouvelle. C'est important, car la lutte contre le réchauffement climatique requiert l'engagement de tous les pays. La plupart de nos partenaires commerciaux importants se sont engagés à atteindre les mêmes objectifs climatiques que la Suisse pour 2030. L'UE entend par exemple réduire ses émissions de 55% au moins par rapport à 1990. La Chine a annoncé vouloir atteindre la neutralité carbone d'ici 2060.

«Si nous ne parvenons pas à freiner le réchauffement climatique, nous subissons des dégâts naturels se chiffrant en milliards de francs.»

Plus généralement, grâce à cet accord, les grands pays avancent dans la bonne direction, notamment pour éviter de faire de mauvais investissements en relation avec le pétrole, le gaz ou le charbon. Il y a là un risque financier élevé; les banques centrales et les grandes assurances l'ont mis en exergue. Même les pays producteurs de pétrole savent qu'ils doivent aller vers la décarbonation.

■ **Pour accélérer la lutte contre le réchauffement climatique, un catalyseur,**

à l'instar de l'accident nucléaire de Fukushima, serait utile. Est-ce que la pandémie pourrait jouer le rôle de ce catalyseur?

Suite à la pandémie, de très grands investissements, notamment aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, ont été annoncés pour relancer l'économie. Mais pour que ces investissements aient un effet positif sur le climat, il est essentiel que les conditions-cadres soient claires et c'est justement l'apport de la loi révisée sur le CO2. Cette loi encourage l'innovation, un des domaines où la Suisse a toujours été à la pointe.

Les exemples foisonnent: ainsi, j'ai récemment inauguré à Genève la nouvelle centrale solaire thermique SolarCAD II des SIG; cette centrale reliée au système de chauffage à distance utilise des panneaux solaires sous vide qui produisent suffisamment de chaleur, même en plein hiver. Réalisés par la société genevoise TVP Solar, ces panneaux sont exportés dans divers pays, notamment au Brésil.

■ **Est-ce que le respect de l'environnement est une formidable opportunité de marché ainsi que la meilleure façon de créer des emplois et de générer du profit, le tout sans subside étatique?**

Absolument! C'est pour cette raison que la loi sur le CO2 reçoit tellement de soutien, entre autres d'Economie-suisse, de Swissmem, de l'Association suisse des banquiers et de la Société suisse des entrepreneurs. De toute évidence, ces organisations n'ont pas pour politique de soutenir les subsides étatiques...

En outre, cette loi est très libérale, très incitative et ne comporte pas d'interdictions. Elle est favorable non seulement aux grandes entreprises mais également aux petites sociétés, par exemple les électriciens et d'autres artisans qui obtiennent des mandats pour assainir des bâtiments ou construire des stations de recharge pour les véhicules électriques et contribuent ainsi à la réduction du CO2.

■ **Dans la lutte contre le réchauffement climatique, est-ce que les pays développés comme la Suisse devraient faire plus d'efforts que les pays pauvres et émergents?**

Selon l'Accord de Paris, les pays qui émettent plus de CO2 par habitant sont en



Simonetta Sommaruga. «J'ai moi-même signé des accords pour la protection du climat avec le Ghana et le Pérou. L'accord avec le Pérou était même une première mondiale. Là aussi, la Suisse a été pionnière.»

effet appelés à contribuer davantage. C'est aussi pour cette raison que la Suisse agit non seulement à l'intérieur de ses frontières mais également à l'étranger. Ces contributions extérieures peuvent être comptabilisées dans le bilan suisse. Dans ce cadre, j'ai moi-même signé des accords pour la protection du climat avec le Ghana et le Pérou. L'accord avec le Pérou était même une première mondiale. Là aussi, la Suisse a été pionnière.

■ **La Norvège fait figure de premier de classe et vise la neutralité climatique déjà en 2030 (contre 2050 pour la Suisse). Serait-il avantageux pour la Suisse d'avoir**

des objectifs aussi ambitieux que ceux de la Norvège?

En Suisse, on fait un pas après l'autre et on avance avec la population. Le lobby pétrolier ayant saisi le référendum, le peuple se prononcera sur la loi sur le CO2.

■ **Dans le monde, les objectifs climatiques n'ont de loin pas toujours été atteints. Etes-vous confiante quant à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse?**

Nos objectifs sont très réalistes. Ils sont liés à des mesures qui permettent de les atteindre et qui généreront des places de travail. Ces buts sont spécialement importants pour la Suisse car, en tant que

pays alpin, avec nos glaciers, nous sommes particulièrement affectés par le réchauffement climatique.

LES ATOUTS DE LA LOI SUR LE CO2

■ **Le Parlement a eu besoin de trois ans pour mettre sous toit la révision de la loi sur le CO2. Si le peuple devait refuser cette loi, la Suisse pourrait-elle encore atteindre ses objectifs climatiques?**

Ce serait très difficile d'atteindre nos objectifs à la fois pour 2030 et 2050. Mais le point le plus grave serait la perte d'une opportunité de clarifier nos conditions-cadres. Pour les entre-

prises, cela impliquerait une absence de sécurité pour les investissements.

J'ai récemment rendu visite à la société zurichoise DesignWerk, spécialisée dans la fabrication de véhicules électriques. Les clients de cette entreprise m'ont clairement indiqué qu'ils étaient prêts à acheter des camions électriques, malgré l'investissement initial plus important, pour autant que les conditions-cadres soient claires. Et ce qui est encore plus réjouissant, c'est que DesignWerk exporte ses produits en Allemagne ou dans d'autres pays, tout en créant des emplois en Suisse.

Il faut savoir aussi qu'un refus de la loi sur le CO2 nous coûterait très cher. Si nous ne parvenons pas à freiner le réchauffement climatique, nous subissons des dégâts naturels se chiffrant en milliards de francs. Et il serait difficile de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'étranger en matière d'approvisionnement énergétique.

■ **La loi sur le CO2 devrait générer une réduction de moitié des émissions d'ici 2030. Est-ce que les méthodes de calcul sont fiables, notamment en tenant compte de récentes fraudes du type Dieselgate?**

On ne se base pas sur des calculs de criminels! Nos méthodes de calcul sont fondées sur une approche scientifique qui fait l'unanimité. Plus précisément, ces méthodes ont été développées par l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'énergie, en collaboration avec les milieux économiques.

■ **Pour tenter de convaincre le peuple d'accepter la loi sur le CO2, vous allez sans doute concentrer vos efforts sur les franges de la population qui sont encore indécises. Quelles sont-elles?**

En général, je ressens que la population dans son ensemble s'intéresse à la question climatique malgré sa complexité et les quatre autres objets fédéraux soumis au vote le 13 juin 2021. Concernant l'impact pécunier sur la population, les Offices fédéraux de l'énergie et de l'environnement ont estimé qu'il s'élèvera qu'à 100 francs par an pour une famille moyenne dont les caractéristiques sont les suivantes: deux parents, deux enfants, utilisation du chauffage au mazout et d'une voiture à essence, un voyage en avion par an en Europe.